PÉTITION POUR INTERDIRE LES TRANSPORTS SUR DE LONGUES DISTANCES DES ANIMAUX DE FERME ET DES CHEVAUX POUR L'ABATTAGE OU L'ENGRAISSEMENT

Chaque année, un nombre très important d'agneaux, de moutons, de porcs, de vaches et de chevaux sont transportés à travers l'Europe, souvent au cours de voyages très longs. Lors de ces transports, les animaux sont épuisés et déshydratés. Certains se blessent ou tombent, tandis que d'autres meurent. Ce cruel commerce est à l'origine d'importantes souffrances.
Nous soussignés, appelons le Conseil européen des ministres de l'Agriculture et la Commission européenne à appliquer le Protocole sur le bien-être des animaux en interdisant les transports sur de longues distances des animaux de ferme ou des chevaux pour l'engraissement ou l'abattage. En particulier, nous appelons le Conseil et la Commission à limiter à 8 heures au total la durée maximum des transports d'animaux.

cochez si vous ne souhaitez pas recevoir davantage d'informations ▾

Nom	Adresse complète (rue, code postal, ville)	Nationalité	Signature	
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐

PMAF
Protection mondiale des animaux de ferme

Merci de retourner cette pétition à :

Protection mondiale des animaux de ferme - BP 80242 - 57006 METZ cedex 1

Association dont la mission a été Reconnue d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 16 avril 2010
Tél. : 03 87 36 46 05 Fax : 03 87 36 47 82 - courrier@pmaf.org - www.pmaf.org